

**AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE**

**Commission des Aides
31 MARS 2022**

DELIBERATION N° 22-02

**11° PROGRAMME d'INTERVENTION
ACTUALISATION DES PRIX DE REFERENCE ET PRIX PLAFONDS**

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu les articles L213-8-3, R213-39 et R213-40 du code de l'environnement,
- Vu le 11° programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie modifié, adopté par délibération n° CA 18-35 du 9 octobre 2018, notamment son article 3.2.6 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 modifiée relative à la délégation des attributions du conseil à la directrice générale ;
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 21-02 du 9 mars 2021 relative à l'approbation du règlement intérieur du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, notamment son article 14 ;

Après avoir valablement délibéré

DÉCIDE

Article 1

Donne un avis conforme à la proposition d'actualiser les prix de référence et prix plafonds du 11° programme listés à l'annexe de la présente délibération.

Article 2

Précise que ces prix actualisés sont applicables pour les aides attribuées à partir du 15 avril 2022.

**La Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Sandrine ROCARD

**Le Président
de la commission des aides**



François CHOLLEY

ANNEXE

CHAPITRE 4 - Interventions/modalités opérationnelles

A. Assainissement des collectivités par temps sec et par temps de pluie

A.1 Épuration des eaux résiduaires urbaines

b-Modalités

Prix de référence/prix plafond

Champ d'application	Caractéristique du prix	Valeur en € HT, applicable à partir du 15 avril 2022	Unité
Station inférieure à 200 EH	Prix plafond	$[2\ 430\ 2-250 - Cp(EH) * 3,78\ 3-5]$ où : Cp(EH) est la capacité nominale (en équivalent-habitant)	€/EH
Station comprise entre 200 et 500 EH	Prix plafond	$[1\ 944\ 1-800 - Cp(EH) * 1,29\ 1-2]$	€/EH
Station comprise entre 500 et 1 000 EH	Prix plafond	$[1\ 544\ 1-430 - Cp(EH) * 0,50\ 0-47]$	€/EH
Station comprise entre 1 000 et 2 000 EH	Prix plafond	$[1\ 253\ 1-160 - Cp(EH) * 0,21\ 0-2]$	€/EH
Station comprise entre 2000 et 20 000 EH	Prix référence	$PR = a * (DBO5 + MES)^{0.708} + b * (NR)^{0.708} + c * (P)^{0.708}$ où : (DBO5 + MES), (NR), (P), représentent la quantité journalière de polluant éliminé (kg/j) pour chaque paramètre	€
Station de capacité supérieure à 20 000 EH	Prix référence	$PR = A + PR(DBO5 + MES) * (DBO5 + MES) + PR(NR) * (NR) + PR(P) * (P)$ où : - A est un terme fixe ; mêmes définitions que ci-dessus pour les autres termes.	€
		PR (DBO5 + MES) par kg/j de pollution éliminée	1 880 1-740 €/kg/j de pollution éliminée
		PR (NR) par kg/j de pollution éliminée	2 194 2-034 €/kg/j de pollution éliminée
		PR (P) par kg/j de pollution éliminée	5 486 5-079 €/kg/j de pollution éliminée
Bassin d'orage sur STEU	Prix référence	PR (DBO5 + MES) par kg/j de pollution éliminée	1 880 1-740 €/kg/j de pollution éliminée
Désinfection (procédés intensifs : oxydants, UV, membranes...)	Prix référence		27 25 €/EH
Désinfection (procédés extensifs : infiltration, lagunage...)	Prix référence		55 54 €/EH
Station d'épuration	Prix plafond		1,25 * Préf €

A.2 Réseaux d'assainissement

b-Modalités

Prix de référence/prix plafond

Ligne programme	Nature des travaux aides	Champs d'application	Caractéristique du prix	Valeur en € HT, applicable à partir du 15 avril 2022	Unité
1211		Cas d'un réseau totalement gravitaire	Prix de référence	8 530 7-900	€
1211	Création de réseau de collecte	Cas d'un réseau avec postes relèvement ou refoulement	Prix de référence	Prix de référence réseau gravitaire * 1,15	9 810 9-085 €
1211		Si travaux spéciaux nécessaires (traversée d'autoroute,	Prix plafond	Prix de ref réseau gravitaire * 1,25	10 663 9-875 €
121		Création de réseau de transport 1211 Réhabilitation de réseaux, création de réseaux de maillage et de canalisations de transfert 1212	Diamètre ≤ 200 mm	Prix de référence	Préf = 32 400 30-000 ⁽¹⁾ + (500 460 * L) L : longueur posée en m
121	200 mm < diamètre ≤ 300 mm		Prix de référence	Préf = 32 400 30-000 ⁽¹⁾ + (700 645 * L) L : longueur posée en m	€
121	300 mm < diamètre ≤ 400 mm		Prix de référence	Préf = 43 200 40-000 ⁽¹⁾ + (900 830 * L) L : longueur posée en m	€
121	400 mm < diamètre ≤ 600 mm		Prix de référence	Préf = 43 200 40-000 ⁽¹⁾ + (1 310 4215 * L) L : longueur posée en m	€
121	Diamètre > 600 mm		Prix de référence	Préf = 54 000 50-000 ⁽¹⁾ + (2a * L) a : diamètre arrondi au multiple de 200 supérieur L : longueur posée en m	€
121	Cas d'un réseau avec postes relèvement ou refoulement		Prix de référence	Prix de référence réseau gravitaire * 1,15	€
121				Prix plafond	Prix de référence * 1,25
1212	Réhabilitation	Travaux exécutés dans des conditions techniques particulières et	Prix plafond	Prix de référence * 2	€

Ligne programme	Nature des travaux aides	Champs d'application	Caractéristique du prix	Valeur en € HT, applicable à partir du 15 avril 2022	Unité
1212	Réhabilitation raccordement au réseau d'assainissement (domaine public)	Raccordement au réseau eaux usées seul	Prix de référence	Prix de référence : $32\,400\,30\,000^{(2)} + (a * 2\,480\,2300)$ a : nombre de branchements	€
1212		Raccordement au réseau eaux usées ET pluvial	Prix de référence	Prix de référence : $32\,400\,30\,000^{(2)} + (a * 3\,110\,2879)$ a : nombre de branchements	€
1212		Si contraintes de réalisation	Prix plafond	Prix de référence * 1,25	€

Réseau de transport : canalisation permettant d'acheminer les effluents collectés d'une agglomération vers la station d'épuration de cette agglomération.

Canalisation de transfert : réseau permettant de rejoindre une autre agglomération ou la station d'épuration d'une autre agglomération.

(1) Installation(s) de chantier.

(2) Applicable sur les opérations ne portant uniquement que sur la partie publique des branchements.

A.3 Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine

b-Modalités

Prix de référence/prix plafond

Ligne programme	Nature des travaux aidés	Champ d'application	Caractéristique du prix	Valeur en € HT	Unité
1621	Réduire les rejets de polluants urbains par temps de pluie	Ouvrages exclusivement dédiés à la dépollution sur réseaux unitaires	Prix plafond	1 156 4070 * Rdt (DBO+MES) + 506 468	€/m3 d'eau stockée
1621		Ouvrages exclusivement dédiés à la dépollution sur réseaux pluviaux	Prix plafond	692 640 * Rdt (DBO+MES) - 39 36	€/m3 d'eau stockée
1621		Ouvrages à double fonction (lutte contre les pollutions et les inondations) sur réseaux unitaires	Prix plafond	1 080 4000 * Rdt (DBO+MES)	€/m3 d'eau stockée
1623		Réduction à la source - Toitures végétalisées ≥ 25 cm ou prise en compte d'a minima 2 des 3 axes	Prix plafond	100	€/m² éligible*
1623		Réduction à la source - Toitures végétalisées ≥ 8 cm et < 25 cm ou prise en compte d'un des 3 axes	Prix plafond	60	€/m² éligible*
1623		Réduction à la source - Autres cas	Prix plafond	30	€/m² éligible*

* La surface éligible retenue pour le calcul du prix plafond des dispositifs de réduction à la source correspond à la somme de :

- la surface initialement imperméabilisée dont les apports par les pluies courantes sont gérés sur des surfaces non imperméabilisées à ciel ouvert, ou stockés pour utilisation ;
- la surface perméable remaniée pour gérer à ciel ouvert, ou stocker pour utilisation, les apports par les pluies courantes des surfaces imperméabilisées.

B. Accompagner les acteurs économiques (hors agriculture)

B.1 Dépollution des industries et autres activités économiques non agricoles

b-Modalités

Prix de référence/prix plafond

	Valeur en € applicable à partir du 15 avril 2022	Unité
<p>Le prix de référence PR est déterminé en fonction des assiettes de pollution appliquées aux prix de référence unitaires selon la formule suivante :</p> $PR = a. [A + PR(MES).(MES) + PR(DB05).(DB05) + PR(DCO).(DCO) + PR(NR).(NR) + PR(P).(P) + b. PR(MI).(MI) + b. PR(METOX).(METOX) + b. PR(AOX).(AOX)]$ <p>où :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a est un coefficient ; • b est un coefficient prenant en compte les substances dangereuses prioritaires du SDAGE ; • A est un terme fixe ; • (MES), (DCO), (DBO)... représentent les quantités journalières de pollution concernée par le projet pour chaque paramètre ; • PR(MES), PR(DCO), PR(DBO)... représentent les prix de référence unitaires par paramètres de pollution... 		
Terme fixe A	600 000	€
PR (MES) par kg/j de pollution	1 880 4740	€/kg/j de pollution
PR (DB05) par kg/j de pollution	1 059 980	€/kg/j de pollution
PR (DCO) par kg/j de pollution	530 490	€/kg/j de pollution
PR (NR) par kg/j de pollution	2 194 2034	€/kg/j de pollution
Si traitements spécifiques de l'azote (non biologique)	6 284 5848	
PR (P) par kg/j de pollution	5 486 5079	€/kg/j de pollution
PR (AOX) par g/j de pollution	43 39	€/g/j de pollution
PR (METOX) par g/j de pollution	43 39	€/g/j de pollution
PR (MI) par equitox/j de pollution	43 39	€/equitox/j

Ligne programme	Champs d'application	Caractéristique du prix	Valeur
1311	Travaux d'épuration ou travaux en vue de traitement hors site	Prix de référence	a = 1,5 et b = 3 assiettes = pollutions éliminées
	Travaux d'épuration ou travaux en vue de traitement hors site	Prix plafond	prix de référence * 1,25
1313	Mesures d'accompagnement	Prix de référence Pollution	a = 1 et b = 3 assiettes = pollutions générées avant tout traitement
		Prix de référence Canalisations	Pour les canalisations (réseaux internes et transfert de point de rejet) $32\ 400\ 30\ 000 + (500\ 460 * \text{longueur en mètres})$
1315	Technologie propre ou valorisation matière de la pollution	Prix de référence	a = 2 et b = 3 assiettes = pollutions évitées ou valorisées
1317	Gestion à la source des eaux pluviales	Prix plafond	100 €/m2 éligible pour les toitures végétalisées ≥ 25 cm ou prise en compte d'a minima 2 des 3 axes 60 €/m2 éligible pour les toitures végétalisées ≥ 8 cm et < 25 cm ou prise en compte d'un des 3 axes 30 €/m2 éligible dans les autres cas

D. Protéger les captages et assurer l'approvisionnement en eau potable

D.2 Assurer l'approvisionnement public en eau potable

b-Modalités

Prix de référence/prix plafond (travaux hors lutte contre les pertes en eau en réseau de distribution)

Ligne programme	Nature des travaux aidés	Champ d'application	Caractéristique du prix	Valeur en € HT	Unité
2511 2512 2513	Pose de canalisations d'eau potable		Prix référence	$\text{Préf.} = [0,0018 \cdot 0,0016 \cdot D^2 + 0,9 \cdot 0,8 \cdot D + 130 \cdot 120] \cdot L + 10 \cdot 800 \cdot 10 \cdot 000$ L est la longueur en m de canalisation D est le diamètre en mm de canalisation	€
		Si travaux spéciaux nécessaires (traversée sous rivière...)	Prix plafond	Prix de référence * 1,25	€